

La délivrance des premiers titres de séjour en 2021

Révisions de l'estimation du 20 Janvier 2022

Le nombre de premiers titres de séjour délivrés au cours d'une année est publié en trois phases successives. En effet, l'alimentation de l'application de gestion des dossiers des ressortissants étrangers en France (AGDREF) n'est pas instantanée lors du dépôt d'un dossier ou de la prise d'une décision. On considère qu'il faut une année pour que les résultats observés dans cette base soient consolidés.

Pour 2021, les indicateurs ont d'abord été présentés dans la publication du 20 janvier 2022 sous forme d'estimations statistiques ; dans la présente note, avec 5 mois de recul supplémentaires (observation au 31 mai 2022), on peut présenter un résultat provisoire basé sur les données d'AGDREF. Il deviendra définitif dans la publication de janvier 2023, lorsque le recul sera suffisant pour que tous les titres de 2021 aient été enregistrés dans l'application de gestion.

Les visas de long séjour valant titre de séjour (VLS-TS) sont pris en compte après avoir été validés, ce qui atteste de la présence de l'étranger en France.

Estimation de la primo-délivrance de titres de séjour par motif d'admission

Motifs d'admission	2020 (définitif)	2021 (estimé)	2021 (provisoire)	Écart 2021 provisoire- 2021 estimé
Économique	26 466	36 560	36 095	- 465
Familial	76 017	88 225	85 844	- 2 381
Étudiants	73 040	85 080	87 694	2 614
Humanitaire	32 988	43 200	39 660	- 3 540
Divers	14 582	18 610	21 632	3 022
Total	223 093	271 675	270 925	- 750

Source : AGDREF / DSED

Champ : France Métropolitaine/Ressortissants Pays tiers hors britanniques

Note : les données de 2020 ont exceptionnellement été modifiées de façon très marginale (de +0,7 %) par rapport à la publication de janvier 2022 pour corriger une erreur.